



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 11 FEVRIER 2021

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Convocation : 8 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze février à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 8 février 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

Etaient présents :

M. CALTOT Daniel, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. POTHERAT Frédéric, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER Claude, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme LECOQ Annie, Mme LELIEVRE.

Absents excusés :

M. BRUNG Michel a donné pouvoir à Mme TALBOT,
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme GUERZA.
M. TOUTAIN Eric.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie GUERZA.

2021/10 – AUTORISER LE REMPLACEMENT DES OUTILS DE TELEPHONIE AVEC CONTRAT DE MAINTENANCE – CHOISIR LE FOURNISSEUR ET AUTORISER LE MAIRE A SIGNER LES DOCUMENTS INHERENTS

Madame le Maire indique que la centrale téléphonique a connu de nombreuses problématiques pendant la COVID 19. Or, nous ne pouvons plus travailler dans de telles conditions. Une consultation a donc été lancée afin de changer les outils de téléphonie :

- ORANGE a fait une proposition à 5 400 € pour un contrat de 5 ans
- SOMACOM (centrale + remplacement 3 postes + répondeur) 3 485.84 € TTC
- AJIPHONE 3 498 € (centrale + remplacement 3 postes + répondeur) : ce fournisseur est un peu plus cher mais le tarif comprend la maintenance et la formation du personnel. Après 2 ans, la maintenance aura un coût de 420 € HT annuel.

Mme le Maire propose de retenir le fournisseur AJIPHONE au regard des prestations incluses.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés AUTORISE le remplacement des outils de téléphonie et choisit le fournisseur AJIPHONE pour la somme de 3 498 € TTC.

Affichée le : 18/02/2021

Fait et délibéré à Roumare,
le 18 février 2021
Signature
LELIEVRE Josiane